

2026-CA748-03.02.02-R8223

Extrait du procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil d'administration de l'Université du Québec à Trois-Rivières tenue le 23 février 2026, à 13 h 30.

NOMINATION D'UN MEMBRE AU COMITÉ D'ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE – PSYCHOLOGIE ET PSYCHOÉDUCATION (CÉRPPÉ)

CONSIDÉRANT l'article 71 du Règlement de régie interne;

CONSIDÉRANT la Politique d'éthique de la recherche avec des êtres humains;

CONSIDÉRANT la résolution 2025-CA738-03.01.02-R8124 (28 avril 2025) nommant au comité d'éthique de la recherche – psychologie et psychoéducation Vicky Montambault, conseillère en développement de la recherche au Décanat de la recherche et de la création, à titre de secrétaire du comité, sans droit de vote, en remplacement d'Annie-Claude Villeneuve jusqu'à son retour prévu le 1er novembre 2025;

CONSIDÉRANT le retour d'Annie-Claude Villeneuve le 1er novembre 2025;

CONSIDÉRANT que le Décanat de la recherche et de la création ait confié d'autres tâches à Annie-Claude Villeneuve;

CONSIDÉRANT la résolution CERPPE-25-47-06 (12 décembre 2025) du comité d'éthique de la recherche – psychologie et psychoéducation recommandant la nomination de Vicky Montambault, conseillère en développement de la recherche au Décanat de la recherche et de la création, à titre de secrétaire du comité d'éthique de la recherche – Psychologie et psychoéducation (CÉRPPÉ), sans droit de vote;

CONSIDÉRANT la recommandation de la commission des études (2026-CE672-03.08-R6413, 3 février 2026);

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU de nommer Vicky Montambault, conseillère en développement de la recherche au Décanat de la recherche et de la création, à titre de secrétaire du comité d'éthique de la recherche – Psychologie et psychoéducation (CÉRPPÉ), sans droit de vote, pour un deuxième mandat débutant le 23 février 2026 et se terminant le 22 février 2029.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par: _____

M^e Éric Hamelin

Secrétaire général